

ENTREPRENDRE

très Beaujolais



DOSSIER

**Immobilier
d'entreprises :
une nouvelle ère
pour le Beaujolais**

MARKETPLACE DU BEAUJOLAIS



Ouvrez votre e-boutique !

.....
Pour vous qui proposez
des produits et services
au grand public



✓
**Une solution
clef en main**

Zéro contrainte technique

✓
Top référencement

Vos produits et votre boutique
mis en valeur localement, même sur Google !

À partir de
29 € HT / mois
seulement

.....
Avec engagement
Hors frais bancaires

**Offre gratuite pendant
le confinement.**



Contact :
Mirado RANDRIAMIALY
T. 04 74 62 71 15
Mob. 06 30 84 95 34
m.randriamialy@beaujolais.cci.fr

Réalisation :

Chambre de Commerce
et d'Industrie du Beaujolais
267 Bd Gambetta - BP 70427
69654 Villefranche sur Saône
Cedex

Tél. : 04 74 62 73 00

www.beaujolais-cci.com

E-mail : cci@beaujolais.cci.fr

ISSN 1951-0918

Directeur

de la publication :
Jean-Baptiste Maisonneuve

Coordination de

la réalisation :
Elisabeth MEYZEN

Rédactrice en chef :

Elisabeth BALLERY

Rédaction :

Agence de presse Be-presse

Photos :

Francis Mainard

Crédits photos :

L'Art au jardin, CinqMai,
La Main dans le Bol,
Yumé Péma, Asylum,
Pegasus, LCR, Greenmot,
Shutterstock
Tous droits réservés.
Reproduction interdite
sauf accord de la direction
Entreprendre trèsBeaujolais

Montage et réalisation
du magazine :

rougevert - www.rougevert.fr
69400 Villefranche-sur-Saône

Flashage,

impression, façonnage :
Imprimerie Decombat
63118 Cébazat

Adhérent :



Tirage : 7000 exemplaires

5 ÉDITORIAL

6 ACTUALITÉS

8 PRODUITS

10 DOSSIER

Immobilier
d'entreprises :
une nouvelle ère
pour le Beaujolais



P. 10
DOSSIER

23 INNOVATION

Mobee Travel promet
un monde accessible



P. 23
COMMERCE

24 COMMERCE

« Au fin Renard » :
tout un fromage !



P. 24
COMMERCE

25 ACTUALITÉS CCI

- Poursuivez votre activité en ligne avec enbasdemarue.fr
- Plan de relance : pensez export !
- Faites-vous accompagner dans l'élaboration de votre business plan avec « Je lance mon projet »
- Quinzaine de l'entrepreneuriat du 16 au 27 novembre 2020



P. 25
ACTUALITÉS CCI

AGENDA

Du 16 au 27 novembre
Quinzaine de l'entrepreneuriat :
ateliers en digital

17 novembre

Webinaire
« La récupération
de chaleur en industrie »
de 11h à 12h

17 novembre
en visioconférence

Réunion
« 10 clés pour entreprendre »

18 novembre

Webinaire
« Mieux comprendre sa déclaration
en douane à l'export »
de 14h à 15h30

19 novembre

Webcafé d'E-Cité
« Créer son site e-commerce »
de 8h à 9h

1^{er} décembre
en visioconférence

Réunion
« 10 clés pour entreprendre »

8 décembre

Webinaire
« Le Brexit : quels changements
sur les formalités en douane »
de 14h à 15h30

10 décembre

Webcafé d'E-Cité
« Référencer
son site internet »
de 8h à 9h

15 décembre
en visioconférence

Réunion
« 10 clés pour entreprendre »

Contact CCI :

Dominique Cérutti
Tél. : 04 74 62 73 00

➔ Vous souhaitez
recevoir la **NEWSLETTER**
de la CCI Beaujolais

➔ Vous souhaitez connaître
les coordonnées
des entreprises citées
dans ce numéro

CCI Formation



Notre engagement le développement de vos compétences



FORMATIONS EN LANGUES

ANGLAIS : 30h Collectif

Start your English :

- Du 02/11/2020 au 25/01/2021 de 14h à 16h
- Du 01/02/2021 au 12/04/2021 de 14h à 16h

Reactivate your English :

- Du 02/11/2020 au 25/01/2021 de 16h à 18h
- Du 01/02/2021 au 12/04/2021 de 16h à 18h

Boost your English :

- Du 03/11/2020 au 26/01/2021 de 14h à 16h
- Du 02/02/2021 au 13/04/2021 de 14h à 16h

Intensive week :

- Du 23/11/2020 au 27/11/2020
- Du 25/01/2021 au 29/01/2021

BUREAUTIQUE - WEBMARKETING

23, 24 novembre : Excel - Intermédiaire

30 nov., 1er déc. : Word intermédiaire

3 déc. : Outlook débutant

7, 8 déc. : Excel perfectionnement

11 déc. : Powerpoint débutant

14, 15 décembre : Word perfectionnement

16 déc. : Excel Base de données et tableaux croisés dynamiques

17 déc. : Outlook perfectionnement

18 déc. : Powerpoint perfectionnement



SECURITE

7 décembre : MAC SST

14, 15 décembre : SST

WEB MARKETING

3 décembre 2020 :

Booster son activité grâce aux réseaux sociaux B to B

7, 8, 14, 15 décembre 2020 :

Mettre en œuvre des actions de communication numérique

MANAGEMENT ET COMMUNICATION

23, 24 nov. - 3, 10 déc. : Manager au quotidien

16, 17, 27 nov. 4 déc. : Manager au projet

19, 20, 26 nov. - 1^{er} et 8 déc. : Formation de formateur

23, 30 nov. : Exercer le rôle de tuteur

COMMERCE INTERNATIONAL

Du 30 novembre 2020 au 1^{er} février 2021 :

Gérer les opérations à l'international

La plupart de nos formations peuvent être déclinées en distanciel

Se former à distance présente plusieurs avantages :

- Un parcours individualisé
- Une progression adaptée au rythme de chacun
- Une formation opérationnelle et transposable à son poste de travail.

CCI Formation propose également le Blended learning, concept qui mixe l'apprentissage en ligne et le contact humain de la formation classique.



EQUIPEMENT INDISPENSABLE À LA FORMATION À DISTANCE



- UN ORDINATEUR PORTABLE OU FIXE
- UNE CONNEXION INTERNET (WIFI OU FILAIRE)
- DES HP OU UN CASQUE OU OREILLETES
- UN MICRO (INTÉGRÉ OU SÉPARÉ)
- UNE WEBCAM INTÉGRÉE OU SÉPARÉE
- UNE ADRESSE MAIL

Tous nos programmes de formation sont en ligne sur le site : www.beaujolais-cci.com

Pour plus d'information, toute notre équipe est à votre disposition au 04 74 62 95 89 • formation@beaujolais.cci.fr



Notre centre est certifié ISO 9001

Votre CCI vous soutient maintenant et demain !

En cette période marquée par les annonces successives de mesures sanitaires, je tiens à vous assurer que votre CCI est plus que jamais à vos côtés.

Dans le cadre du Plan France Relance, les CCI de la région Auvergne-Rhône-Alpes, mènent plusieurs opérations : information sur les mesures de relance auprès des entreprises industrielles, sensibilisation à la transformation numérique auprès des commerçants...

Pendant cette nouvelle période de confinement, la CCI du Beaujolais propose deux dispositifs pour soutenir les commerçants, une adhésion gratuite à la plateforme de vente en ligne enbasdemarue.fr et la réactivation de la plateforme de géolocalisation des commerces et artisans ouverts ou qui pratiquent la livraison.

Pour vous soutenir, le Collectif d'Assistance au Redémarrage des Entreprises CARE, dont la CCI du Beaujolais fait partie répond également aux questions que se posent les dirigeants. Enfin, les conseillers de la CCI du Beaujolais sont à votre écoute pour vous accompagner, vous orienter vers les dispositifs de soutien et de relance mise en place par l'État, la région Auvergne-Rhône Alpes et les collectivités. Vous pouvez les contacter à l'adresse info.covid@beaujolais.cci.fr

Et parce que les difficultés du présent ne doivent pas nous faire oublier les perspectives à plus long terme, nous avons choisi de traiter des dynamiques de l'immobilier d'entreprise et des zones dédiées à l'activité économique, du foncier qui leur sont réservées sur le territoire du Beaujolais.



Autant de thèmes clés dans le contexte du plan de relance lancé par le Gouvernement, avec notamment la rénovation énergétique, que pour le futur souhaité pour nos territoires.

Il nous a paru d'autant plus important de dédier un dossier à cette thématique en raison de l'ADN de votre CCI, qui a toujours facilité l'implantation des entreprises sur son territoire en s'investissant aux côtés des collectivités territoriales dans la

création de zones d'activités ou en proposant des locaux à la location. Aujourd'hui, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des initiatives portées par les acteurs territoriaux, les investisseurs pour construire l'avenir du territoire.

Vous allez ainsi pouvoir (re)découvrir votre territoire, ses potentialités d'accueil, son dynamisme économique : un territoire Beaujolais aux portes de la Métropole de Lyon qui dispose de nombreux atouts, au cœur de l'Europe, desservi par tous les modes de transports mais également un territoire où il fait bon vivre et travailler, un réservoir de beauté de la Métropole, avec ses vignes, ses crus, ses paysages !

Bonne lecture et bon courage à tous !

Jean-Baptiste Maisonneuve
Président

Willart Édition rejoint Vertical Square

L'agence de communication globale et plurimedia Willart Édition, à Limas, créée en 2001 et dirigée par Olivier et Sabine Massina, devient désormais l'une des agences du groupe Vertical Square. Le groupe en forte croissance, né en Savoie, propose une solution innovante d'optimisation de plateforme digitale, permettant aux PME, commerces, TPE, professions libérales, d'optimiser la création, la gestion et le référencement de leur site web (vitrine ou marchand).

La société dispose d'une dizaine d'implantations en France (Lyon, Annecy, Grenoble, Metz, Nancy, Vannes, Nantes, Strasbourg, Paris...), réalise un chiffre d'affaires de 4 M€ avec une quarantaine de collaborateurs. Elle connaît un développement rapide y compris dans le contexte de crise. « Willart Édition, bien ancrée sur son territoire et reconnue pour son produit phare, le Bloc-Notes est un exemple de croissance externe que nous réalisons. Elle est d'abord le fruit d'une rencontre avec Olivier et Sabine Massina. En plus d'être une agence de communication à 360°, Willart Édition bénéficie d'une excellente implantation. Il est d'ailleurs possible que le siège du groupe se déplace à Limas pour nous rapprocher d'une clientèle devenue nationale. Notre service support et relation client sera créé ici », livre Yann Rambaud, président fondateur de Vertical Square. « Les synergies sont à l'œuvre, l'agence propose déjà toute la gamme de services du groupe et recrute régulièrement, avec 8 personnes sur place » ■

AS24 implante une station GNC

Le projet d'expérimentation en conditions réelles d'exploitation de camions, bus, tracteurs, roulant au gaz naturel comprimé, baptisé Équilibre, a connu le 2 octobre un point d'évolution majeur. Ce jour a été inauguré la station de distribution GNC/bio GNC, conçue et gérée par AS24, filiale du groupe Total et expert de la mobilité poids lourds (1000 stations dans 29 pays d'Europe). Elle est implantée le long du boulevard de l'Europe, avec un accès par la rue Léon Jouhaux. Pour Manuel Olivier, président d'AS 24, « Villefranche-sur-Saône est la 17^{ème} station de notre réseau GNC commun avec Total en France, et la 2^{ème} en région. C'est aussi la première station AS24 à proposer exclusivement du GNC/bioGNC ». « Nous sommes heureux d'accueillir depuis juillet sur le port de Villefranche sur Saône, géré par la CCI du Beaujolais, la station de AS 24 dédiée au GNC, a souligné Jean-Baptiste Maisonneuve, pré-



sident de la CCI. À proximité de l'autoroute A6, elle va permettre aux transporteurs qui s'approvisionneront en gaz naturel de baisser significativement leurs émissions polluantes. Je tiens à saluer le partenariat public/privé qui a permis l'aboutissement de ce projet qui va contribuer au développement des transports dans le respect de l'environnement ». L'occasion pour Noël Comte, président du groupe Sotradel, de souligner l'implication constante de David Billandon, responsable QSSE-Innovation de l'entreprise depuis l'origine du projet, et de déclarer : « nous sommes fiers d'avoir initié l'idée d'une station

GNC sur le port de Villefranche, contribuant ainsi à l'accélération de la transition énergétique sur notre territoire ». Chez Sotradel, 10% de la flotte de véhicules de transport roule au GNC, et l'objectif est d'atteindre 20% à brève échéance. Le projet comme la création de la station ont été soutenus par la Région, GRDF et l'Ademe. Il associe également Murgier distribution, Eco Déchets, COGEMO, Ville et agglomération de Villefranche, Autocars Planche, Autocars Maisonneuve, pour leurs véhicules roulant au gaz naturel comprimé. ■

« À mon bureau » transforme son offre

Le centre d'affaires et espace de coworking « A mon bureau », au 2 rue de la Blanchisserie à Belleville en Beaujolais, adapte ses espaces aux impératifs générés par la crise sanitaire. « Les espaces de coworking ont été redivisés en bureaux afin de respecter les mesures de distanciation, et en salles de réunion disponibles sur réservation. La demande émane principalement d'entreprises et d'indépendants dont l'activité a bien tenu le coup et qui ont besoin de bureaux fonctionnels et d'une adresse attractive, à proximité de leur zone de chalandise, témoigne Valérie Revillon, gérante des espaces. Nous accueillons par exemple Sylvie Montagny, courtier en



prêt immobilier et regroupement de crédits, Aurélie Voisin, architecte DPLG, Nathalie Mathieu, conseillère en création d'entreprise BGE Rhône-Alpes, Guylaine Fay, dirigeante des agences de Villefranche, Belleville et Mâcon de Orient Action (bilan de compétences), Antonio Martinez et Laurent Benoliel pour la régie commerciale Isowat, Jérôme Fabreguettes, commercial pour

les produits Kleeny (station d'hygiène multimedia). Et certains ont déjà noué des synergies d'activités entre eux. Nous organisons régulièrement des petits-déjeuners ou des temps consacrés à des intervenants extérieurs, pour leur permettre de tisser des liens, d'échanger sur leurs pratiques ou créer de nouvelles opportunités d'affaires ensemble » ■

GreenMot en pleine croissance

En septembre dernier, le centre d'essais et bureau d'ingénierie GreenMot, fondé en 2010 par Stéphane Londos, a annoncé l'ouverture de deux nouvelles cellules d'essais climatiques. Elles prennent place dans une extension de 10 000 m², réalisée après un an de travaux dans l'ancien site historique des usines Lafont. L'extension vient s'ajouter aux 2500 m² du site existant, également à Villefranche-sur-Saône. Elle a pour objectif de « répondre à la demande croissante d'essais de consommation et de mise au point des véhicules (voitures, bus, camions, off road) mais aussi de produits d'autres secteurs industriels », commente l'entreprise. Une demande alimentée par un contexte de diversification des motorisations de véhicules, et de l'évolution des normes Euro pour les poids lourds et Stage pour les véhicules agricoles, dont les nouvelles versions entreront en application en



2025. « Avec ce nouvel investissement, GreenMot a pour volonté de proposer aux constructeurs une solution d'essais complète, qui leur permet en une seule fois de comprendre le fonctionnement interne et l'ensemble des efficacités du véhicule testé. Ce n'est pas une simple chambre climatique, mais un ensemble de compétences et de systèmes (instrumentations, robot, cellule d'essais) qui ont été mis en place pour apporter à nos clients la plus haute valeur ajoutée autour des essais réalisés », déclare Stéphane Londos. L'infrastructure présente en outre l'avantage d'être unique en Europe, voire ans le monde,

puisqu'elle peut accueillir des véhicules de très grande dimension – bus articulés de 18 m ou à étage, véhicules industriels ou de construction, militaires ou aéroportuaires. Les cellules sont équipées pour reproduire des conditions d'environnement extrêmes mais réaliste : chaleur jusqu'à +55°C, froid jusqu'à -32°C, vent et bientôt ensoleillement. L'acquisition du site et la construction de ces nouveaux moyens d'essais sont financés en partie par une levée de fonds de 2,5 M€, une aide à l'industrialisation de la Région Auvergne Rhône-Alpes et par un financement bancaire. La mise en service du nouveau centre d'essai (bureaux d'études et cellules) à Villefranche-sur-Saône permet à la société employant 60 personnes de tripler ses moyens de production et d'envisager la création de plusieurs dizaines d'emplois localement. ■

Géoparc Beaujolais : la dynamique est lancée



En avril 2018, le Beaujolais obtenait le label « Géoparc mondial UNESCO » pour quatre ans. Entre-temps, le Géoparc Beaujolais a défini quatre axes de travail – Géotourisme, Éducation, Science, Rayonnement – associant les acteurs des 116 communes et 4 intercommunalités, pour définir des projets et un plan d'action 2019-2022 sur chacun des axes stratégiques. En parallèle, le Syndicat Mixte du Beaujolais, porteur de la démarche, entre déjà dans un processus de revalidation du label, pour permettre sa reconduction en 2022. L'objectif des auditeurs de l'UNESCO sera notamment de constater la dynamique, les motivations générées sur le territoire par le label. Les périodes de confinement vécues dans cet intervalle forcent à imaginer des voies nouvelles de mobilisation ou de communication, de par l'annulation des événements, visites guidées, visites scolaires, prévus au calendrier. Le numérique prend le relais en direction des écoles, ainsi que les circuits de découverte en proximité pour les familles, ou les liens avec les producteurs locaux. Un challenge supplémentaire pour répondre aux exigences de la labellisation ! ■

L'Herboristerie des Mille Feuilles ouvre

Véronique Roux, praticienne en médecine traditionnelle, massage et diététique chinoise, à Theizé, déplorait le manque d'une adresse pour se fournir en plantes spécialisées. Elle a donc décidé de le créer. La dirigeante s'est adressée à l'École lyonnaise des plantes médicinales (ELPM) pour s'entourer de conseillères formées et diplômées. Le 30 septembre dernier, la boutique a ouvert au 116, rue des Fayettez, à Villefranche. Elle se compose d'un espace de vente de tisanes aux vertus préventives ou curatives, de tisanes de saison, et de 50 plantes sèches disponibles en vrac, à la demande. La plupart sont bio et issues du territoire. Des produits annexes comme les élixirs floraux, les huiles essentielles, les produits



de cosmétique bio, sont également disponibles, tout comme des ouvrages spécialisés, ou des services de préparation (théières, gourdes...). La boutique se double d'un lieu de vie avec un bar à tisanes, où il est possible de tester les boissons dans un lieu relaxant, avec lectures sur place. « Avec le confinement, cet espace est bien sûr fermé. Nous avons aussitôt mis sur pied un service de retrait des commandes et de livraison. Tous nos

ateliers et conférences thématiques sont maintenus, en visio cette fois. Ils constituent toujours des moments de contacts et d'échanges privilégiés », souligne Véronique Roux. Un site de e-commerce est en cours de création pour répondre aux nombreuses demandes extérieures au territoire. ■



L'art au jardin, l'alliance de la nature, de l'architecture et du patrimoine



Doté d'un triple diplôme en pisciculture, horticulture et paysagisme, Arnaud Schneider a fondé en 2017 la société L'Art au jardin, à Blacé, pour mettre en œuvre sa sensibilité et ses savoir-faire. « Toutes mes formations me permettent d'avoir une vision globale et de comprendre l'écosystème des espaces. Là, il sera possible de créer un jardin aquatique, et ailleurs en terrain sec de planter des essences qui apportent de l'esthétisme tout en requérant un minimum de maintenance ». Mieux, il magnifie depuis peu les jardins de sculptures monumentales nées de son imagination, en utilisant des matériaux nobles – bois, métal artificiellement vieilli et rouillé. De grandes marques du luxe ont fait appel à Arnaud Schneider pour estampiller de leur monogramme leurs événements. « Tout est réalisé en local. J'utilise du bois du Beaujolais et je travaille en partenariat avec une fonderie du Creusot ». Pour les jardins des particuliers ou entreprises, Arnaud Schneider conçoit également des objets sur mesure – grands vases, ponts en alliage métal et bois... - qui donnent une autre

dimension aux espaces naturels. Ses créations, telles une flèche d'église entièrement végétalisée en hommage à celle de la Cathédrale Notre-Dame, ont été exposées au Salon international du patrimoine culturel au Carrousel du Louvre, au Domaine de Chantilly, ou au festival international des jardins qui se tient depuis 1992 au Domaine de Chaumont-sur-Loire. « Un lieu d'inspiration, pour lequel j'ai créé deux vases monumentaux de 4,20 m de hauteur » ! À 34 ans, le jeune créateur trace un chemin original qui, du Beaujolais, l'emmène en France et à l'international. www.lartaujardin.com ■

Le shop CinqMai met du baume au cœur

Toucher, créer de l'émotion par l'image et un message réduit à sa plus simple expression, tel est le credo de Caroline Briel. Après un parcours de photographe free-lance pour de grandes agences de publicité, la presse, l'édition à Paris et à Lyon, la jeune femme diplômée de l'École nationale des Beaux-Arts se lance dans la carterie vintage, d'abord sous statut d'indépendant en 2012, puis en fondant sa société en 2015. « En devenant maman, il était difficile de faire toujours autant de déplacements. J'ai alors créé la marque Cinq mai, qui correspond à la date de naissance de ma fille car elle a représenté un tournant dans ma vie ». L'essence de la marque éclot alors : un univers aux tons doux, harmonieux, s'exprimant sur des cartes postales, ou des cartes et affiches à messages. La société dispose déjà d'une centaine de boutiques revendeurs sur toute la France, et d'un site de e-commerce qui performe pendant cette période de confinement. Parmi les best-seller : « toutes les cartes qui expriment l'attachement, ou la volonté d'apporter un peu de douceur, de tendresse, d'espoir, dont « nous et puis c'est tout », « morose, mots roses », « âmes sœurs for rêveurs »... Dernièrement, Caroline Briel a écoulé entre 500 et 1000 de ses jolies cartes par jour, au style désormais identifié et reconnu. Parmi ses projets : travailler la dorure artisanale sur carte avec un imprimeur du territoire pour apporter une nouvelle collection et dimension à ses délicieuses créations. <https://cinqmai.bigcartel.com> ■





La main dans le bol... de granola 100% bio, artisanal et local !

Retrouver les saveurs et le craquant d'un granola de tradition... Voilà la proposition diablement gourmande de Margaux Court ! Petite fille, celle-ci a été nourrie aux céréales bio du petit déjeuner, avant de

découvrir le vrai granola au Québec. Mais qu'est-ce donc que ce granola mythique ? « Il est né avec le développement de l'hydrothérapie au XIXème siècle, aux États-Unis, à l'initiative d'un médecin qui souhaitait promouvoir une alimentation saine pour ses patients. À la différence du muesli de Suisse allemande (ou « petite purée »), assemblage de céréales crues et non toastées, le granola reste croustillant dans le lait. Notre granola est aussi très différent des recettes industrielles par ses qualités nutritives ». Premier point : la céréale utilisée est l'avoine, origine France garantie et bio, naturellement sans gluten. Deuxièmement, contrairement à beaucoup de produits du marché qui peuvent contenir jusqu'à 50% de sucre, le granola n'utilise que le sirop d'érable, à indice glycémique faible et d'origine végétale. Troisièmement : La liste d'ingrédients est volontairement courte, et ne contient pas d'huile de palme. C'est un long process de torréfaction réalisé dans l'atelier à Anse qui lui apporte le craquant tant apprécié des inconditionnels ! Cinq recettes sont aujourd'hui disponibles : nature, chocolat noir/noisettes, fruits secs, pommes/canberges, cacahuètes/raisins. En un an, la société est passée de 2 à 3 personnes et a triplé son chiffre d'affaires, avec 5 à 10 nouveaux magasins revendeurs ou clients (hôtels, coffee shop...) par semaine (avant le confinement). Il est aussi possible de se procurer les délicieuses céréales en e-commerce auprès des enseignes distributrices ou sur le site de la société.

<https://lamaindanslebol.fr/boutique/> ■

Mariane Léger transforme les matières nobles en luxueux écrins



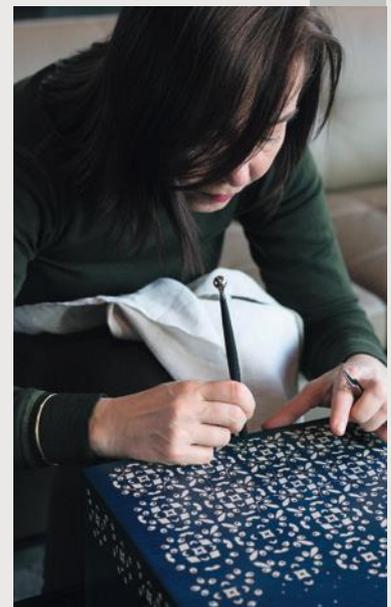
Comment sublimer des matières nobles telles que le velours de soie, la feuille d'or, la plume, les cuirs précieux, pour façonner des objets « à forte valeur émotionnelle ajoutée » ?

Tel est le fil conducteur du parcours de Mariane Léger.

Après avoir démarré auprès de la maison Sonia Rykiel et du couturier Max Chaoul, la créatrice a exercé une activité de modiste haute couture. Après la fermeture de l'entreprise de chapellerie, elle s'est intéressée à la découpe laser pour proposer depuis 2012 un atelier de Haute Façon laser au savoir-faire unique, pour le compte des grandes marques du luxe. « J'ai

fait forte impression lors d'un salon Première Vision en montrant une dentelle de mousseline de soie découpée au laser sans aucune trace de combustion ». La visite de la cave de placage d'un ébéniste lyonnais a signé un nouveau déclic, et Mariane Léger se fait fort de dépoussiérer la marqueterie en incrustant cette fois des textiles précieux à l'intérieur de pièces d'ébénisterie. Ce savoir-faire a recueilli un prix Artinov en novembre 2015, et le soutien de la Fondation d'entreprise EY en 2016. « Mon approche est sociale et environnementale puisque je n'utilise ni encre, ni solvant, et que mes matières premières sont sourcées de manière équitable et solidaire. Comme exemple, la soie de lotus issue de coopératives de femmes installées sur le Lac Inlay en Birmanie ». Après avoir orné de multiples caves à cigares d'exception ou d'écrins pour la haute joaillerie, Mariane Léger s'intéresse à présent à la création de dalles décoratives murales en marqueterie pour servir l'architecture d'intérieur d'exception.

<http://www.yumepema.com/> ■





Immobilier d'entreprises : une nouvelle ère pour le Beaujolais

Comment le Beaujolais accueille-t-il les activités économiques ? Quels sont les dynamiques de l'immobilier d'entreprises et les impacts de la crise de la Covid 19 ? L'inscription dans le temps de la situation pandémique est-elle de nature à faire évoluer les attentes et pratiques des décideurs ? Au-delà, quelles sont les évolutions pressenties et les projets à enjeux ? Dans un dossier exclusif, les acteurs du Beaujolais se prononcent sur les tendances de l'immobilier d'entreprise.

Des années exceptionnelles pour les marchés de l'immobilier, tant pour le logement que l'immobilier d'entreprise. Tel pourrait être le diagnostic de la période historique entre 2017 et 2019. « Des prix au plus haut, des taux d'emprunt au plus bas, des rendements locatifs enviables par rapport aux autres formes de placements... Le

marché de l'immobilier bénéficie toujours d'un bel alignement des planètes en 2019, qui devrait globalement se poursuivre en 2020 », traçait ainsi la FNAIM dans son analyse du marché du logement, le 15 janvier dernier. Le cap emblématique du million de transactions a été pour la première fois dépassé en 2019. En 5 ans, ce sont ainsi 380 000 ventes



Jean-Pierre Tremblay,
gérant d'Eurydice Finances.

supplémentaires, soit une hausse des transactions record de +55%, qui ont été enregistrées. Même tendance dans l'immobilier d'entreprise : « Le marché français a atteint de nouveaux sommets en 2019, prolongeant ainsi la phase de forte croissance entamée en 2014 : 35,4 Md€ ont été investis en France en 2019, soit une hausse de 16% sur un an et un nouveau record historique. Les sommes engagées dans l'Hexagone ont même augmenté de près de 50% en cinq ans ! », diagnostique la branche française de Knight Frank, société internationale de conseil en immobilier.

Une attractivité éprouvée

Ce constat national est-il à l'unisson en Beaujolais ? Si le nombre de transaction et prix au m² sont plus difficiles à recenser de façon exhaustive, les témoignages des acteurs ne laissent place à aucun doute. « En 2019, Arthur Loyd a réalisé sa meilleure année sur l'ensemble de l'aire métropolitaine lyonnaise, dans une dynamique nationale très forte. Le Beaujolais, tiré par sa proximité avec Lyon et sa qualité de vie, a participé à ces excellents résultats :

les prix au m² y sont significativement plus élevés qu'à Saint-Etienne, Roanne et Bourg-en-Bresse, moins chers que dans Lyon intramuros, mais équivalents désormais à ceux de la première couronne lyonnaise, comme Dardilly ou Limonest. Le territoire a la chance d'être extrêmement bien situé, proche de Lyon tout en étant dans un écrin de verdure, hyper connecté et relié aux infrastructures grâce à l'autoroute, aux fleuves, aux gares, à la fibre optique et à la proximité de l'aéroport », analyse Michaël Maras, responsable pour le nord-ouest lyonnais de l'agence Arthur Loyd Saint-Etienne Villefranche. « Les nouveaux programmes tertiaires, comme ceux élevés sur la zone de la Lagune et dont le prix pouvait être perçu comme élevé par les entreprises locales, ont finalement trouvé rapidement preneurs. Car les dirigeants ne trouvaient pas de superficies disponibles, à qualité équivalente, dans une meilleure fourchette de prix », confirme Jean-Pierre Tremblay, gérant de Eurydice Finances, acteur de l'immobilier d'entreprise en Beaujolais.

Une dynamique encadrée par le SCoT

L'une des raisons de cette flambée est à la fois la dynamique intrinsèque du territoire, doublée d'un phénomène de rareté du foncier. Pour bien comprendre les évolutions, il convient de se replonger dans les outils de planification urbaine et programmation stratégique des espaces (foncier, espaces naturels, forestiers...) des territoires, au travers du SCoT (schéma de cohérence territoriale), élaboré à l'échelle intercommunale. Le SCoT du Beaujolais couvre 116 communes et 4 intercommunalités. « Sa réflexion a démarré en 2004, pour une mise en application à partir de 2009. Il a connu une première modification en 2013, lorsque les élus ont souhaité cadrer l'urbanisme commercial, et freiner



Johan Revillon, gérant d'Actipole Immobilier à Villefranche-sur-Saône.

le développement trop fort du commerce en périphérie, afin de préserver les commerces de centre-ville et centres-bourgs. Le SCoT vient de nouveau d'entrer en révision, pour intégrer de nouvelles évolutions et répondre à des enjeux peu abordés avant 2009, ceux de la transition énergétique et environnementale », commente Bertrand Girard, chef de projet du SCoT Beaujolais. « Si l'enjeu climatique est désormais omniprésent, rappelons-nous que le Grenelle de l'Environnement remonte à seulement 2007, et que les premières traductions législatives datent de 2009. Ces questions n'étaient donc que très peu traitées dans le précédent SCoT ».

“ **L'augmentation très importante de la population a généré plusieurs impacts, dont la rareté des terrains disponibles et l'augmentation des prix du foncier.** ”

Un territoire sous pression

Pour l'heure, les mouvements à l'œuvre révèlent indubitablement un territoire sous pression. En 1999, la population du Beaujolais s'élevait à 185 000 habitants. Le SCoT avait alors projeté l'hypothèse d'atteindre 230 000 habitants à l'horizon 2030. Or le seuil des 229 000 habitants a déjà été franchi dès 2019. « Nous avons pris 10 ans d'avance sur les objectifs initiaux », souligne Bertrand Girard. Cette augmentation très importante de la population a généré plusieurs impacts : la rareté des terrains disponibles et l'augmentation des prix du foncier, qui ont eu pour corollaires la montée des prix du logement et de l'immobilier d'entreprise. Johan Revillon, gérant d'Actipole Immobilier à Villefranche, en a été le témoin direct. En dix ans, il a vu les prix du foncier être multipliés par 2,5 sur le territoire ! Plusieurs raisons, à la fois structurelles – rareté du foncier – et conjoncturelles – repli vers l'investissement immobilier, considéré comme plus sûr – expliquent le phénomène. « Mon père, entrepreneur des travaux publics, a été l'un des premiers à investir en immobilier locatif boulevard de l'Europe dès les années 80. Je suis arrivé dans le métier en 2009. Nous avons réalisé depuis 25 opérations, majoritairement en immobilier d'entreprise, pour des superficies de bâtiments comprises

principalement entre 1000 et 3 000 m², et toutes situées à proximité des sorties d'autoroutes. Depuis cette date, tous nos locaux sont conçus de manière sobre, fonctionnelle, très bien isolés, insérés dans leur environnement, adaptables aussi bien pour la petite industrie, que pour les activités tertiaires (artisanat, stockage, show-room...). Lorsque j'ai démarré, 60% de la demande portait sur du locatif. La situation s'est totalement inversée, avec 80% du marché en acquisition. Pour sécuriser son épargne et ses investissements, un dirigeant de TPE ou PME souhaite avant tout réaliser une opération patrimoniale. Un artisan est par exemple bien conscient que la valeur de son patrimoine, en dehors de son entreprise, est son bâtiment ! Il s'agit d'une valeur défensive, encore plus appréciée en période d'incertitude sur l'avenir. C'est la raison pour laquelle la crise de la Covid 19 n'a exercé aucun effet de ralentissement sur la demande ». Jean-Pierre Tremblay, chez Eurydice Finances, confirme la tendance : « Nous sommes spécialisés dans les locaux de petites surfaces jusqu'à 2000 m² environ, divisés en cellules. L'essentiel de la demande porte sur les superficies de 200 à 250 m², où une opération patrimoniale est possible pour les dirigeants de TPE et PME. À Gleizé par exemple, nous avons commercialisé 10 cellules



©SERL / Asylum

Le futur port de plaisance et parc d'activités du Bordelan.

en moins de 4 mois. Si nous en avons eu plus, je les aurais toutes vendues ! », témoigne le professionnel.

Maintenir les entreprises et l'emploi de proximité dans les communes

Conscientes de ce dynamisme, et soucieuses de maintenir l'emploi, les collectivités se sont efforcées d'accompagner la demande. Au sud du territoire, la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées développe pour le compte des communes des zones d'activités de proximité pour accueillir les entreprises locales. « Chaque commune est autorisée à libérer 5 hectares pour l'accueil des activités économiques, lorsque les terrains le permettent, explique-t-on à la communauté de communes. Deux zones de 2 hectares ont déjà été commercialisées, et deux autres sont en prévision : un projet d'extension de la zone du Maupas de 5,6 hectares à Theizé, et la création d'une zone d'activités de 5 ha sur la commune Porte des Pierres Dorées. Quant à l'un des projets phares, le site Viadorée, pôle multi-activités de 25 hectares compris le long de la RD 306 entre Anse et Pommiers, au pied des

coteaux et vignobles, son aménagement par la SERL (société d'équipement du Rhône et de Lyon) et sa commercialisation auprès des entreprises sont à présent achevés. Le site a vu l'implantation d'entreprises phares du territoire, comme Sic Marking (spécialiste du marquage et de la traçabilité des composants industriels), La Fabrik (centre de formation du groupe Firalp), ou la filiale française du groupe suédois Systemair, spécialisée dans les solutions de ventilation pour le tertiaire et l'industrie ; un Retail Park de 23 000 m² a également été créé et accueille plusieurs enseignes attractives de commerces non alimentaires (fitness, magasin de bricolage, ameublement, literie...) dans un cadre de verdure. Sa promotion, dont une partie est assurée par Bulteau Construction, est encore en cours. « Les entreprises implantées sur le territoire font leur possible pour y rester compte tenu de sa qualité de vie. Il connaît une forte pénurie foncière, et une situation de quasi plein emploi, avec un taux de chômage de 5% seulement. Les dirigeants savent que s'ils déplacent leurs locaux de plus de 20 km, ils prennent le risque de perdre leurs salariés » ajoute la communauté de communes.

“ **Soucieuses de maintenir l'emploi, les collectivités se sont efforcées d'accompagner la demande en immobilier d'entreprises.** ”



Un port de plaisance à vocation régionale en préparation dans le Beaujolais

Mais c'est aussi sur ce bassin de vie que se prépare un secteur à enjeux majeurs pour le Beaujolais, et même pour toute la région lyonnaise : la ZAC du Bordelan. Ce projet d'aménagement porte sur 64 ha, pour un montant de 23 M€ de travaux, entre Saône et Autoroute A6, à Anse. Il associe les communautés de communes Beaujolais Pierres Dorées, la communauté d'agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône, le Département du Rhône, la Métropole de Lyon. Son aménagement a été confié à la SERL. « Il s'agit ici de créer le plus important port fluvial de plaisance de France, devant Mâcon. Le port de plaisance (12 000 m²), présente une capacité de 350 anneaux et se double d'un port à sec pour 150 bateaux environ. Le pôle de vie comprendra des commerces et des espaces de restauration et une capitainerie (200 m²). Une pluralité d'activités est programmée, avec tout proche du port un pôle d'hébergement touristique de qualité de 3 ha paysagé, accompagné de 21 ha d'espace naturel préservé et mis en valeur. En bordure d'autoroute, 16,5 ha de lots d'immobilier d'entreprises sont prévus, soit la création d'environ 50 000 m² de surfaces de plancher, commente Benoît Ravier, chargé du projet à la SERL. On peut ici imaginer l'implantation d'industries en lien avec la navigation. Des

Innov&Sens by Cadea, design d'espaces professionnels, matériauthèque et coworking, créateur de bien-être au travail

Concilier trois espaces inspirants en une seule adresse, tel est le nouveau concept proposé par la « serial » entrepreneuse Isabelle Dutel. « Après une première reprise de société en 1997, un souci de santé m'a amenée à beaucoup côtoyer les salles d'attentes médicales, que j'ai rapidement trouvées ennuyeuses et anxiogènes. J'ai alors lancé un modèle économique nouveau : le leasing d'espace d'accueil, sous l'enseigne Cadea Solutions Aménagements ». Innov&Sens vient apporter un aboutissement à la démarche. « Je me rendais compte que les clients et moi-même perdions un temps fou à prendre le temps de voir et choisir les matériaux dont ils avaient besoin. D'où la création en 2019 d'Innov&Sens, qui entend jouer sur les sens ; la vue pour la luminosité et l'éclairage qui ont un impact essentiel sur le bien-être ; l'ouïe, avec des solutions de correction acoustiques efficaces et servant aussi à la décoration ; l'odorat, avec la possibilité de créer un parfum d'ambiance personnalisé sans allergènes ; le toucher, pour l'ergonomie du poste de travail et le confort du corps. À Châtillon d'Azergues où elle est installée, Isabelle Dutel propose à la fois un show-room où exposent des fabricants de matériaux (sols souples, dalles plafonds, modules acoustique, meubles de bureau, objets de décoration...) sortant des gammes standard, une matériauthèque déclinant les gammes dans toutes les possibilités de matières ou de coloris pour orienter le choix. Et un espace de coworking, également espace de démonstration, accueillant à la journée, à la semaine ou au mois, des indépendants architectes qui souhaitent personnaliser l'espace complet, ou salariés en télétravail. « Nous organisons également des ateliers thématiques qui ont beaucoup de succès, par exemple sur les revêtements de sol organique et cloisons amovibles, ou la découverte d'un dispositif combinant relaxation et luminothérapie et le marketing olfactif, etc. La société qui comprend 5 personnes et réalise environ 4 M€ de chiffre d'affaires, a déjà réalisé des projets importants, comme les espaces d'accueil et d'attente du nouvel hôpital Médipôle à Villeurbanne, la refonte de 2000 m² de l'ISARA (école d'ingénieurs en agronomie à Gerland), comprenant une médiathèque, la cafétéria, des salles de cours, un espace de convivialité, ou des locaux pour de grandes sociétés. « L'enjeu pour demain sera de susciter l'envie pour les salariés de venir sur le lieu de travail, qui doit se transformer pour devenir accueillant, ouvert, confortable. Sinon beaucoup préféreront travailler chez eux ! Aux entreprises de créer ce besoin ».



L'île Porte, un pôle économique comprenant aussi de nouveaux logements.

sociétés spécialisées dans la production ou l'entretien de bateaux de plaisance se sont déjà manifestées ». Les travaux de terrassement et de nivellement ont démarré. L'ouverture du port est prévue pour 2023, et la fin de commercialisation de l'ensemble des lots pour 2030.

Répondre à toutes les attentes auprès de la ville centre

Un peu plus au Nord, autour de la ville centre de Villefranche-sur-Saône, l'accueil de l'activité économique s'inscrit depuis longtemps dans la stratégie de territoire. « Nous nous attachons à organiser une réponse adaptée à chaque phase de la vie de l'entreprise, explique la communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône. Tout en gardant à l'esprit cette réalité forte : le territoire enregistre 120 à 150 créations d'entreprises par mois, soit un niveau très supérieur aux défaillances enregistrées. Et 95% des sociétés existantes emploient moins de 10 salariés. Cela peut être considéré comme un atout, car ces entreprises sont plus agiles en temps de crise. Les 8 200 établissements actifs se répartissent à 43% dans les secteurs des services ou des transports, 20% dans le commerce, 14% dans le secteur public (enseignement, santé...), 10% dans la construction, et 6% dans l'industrie, à parts égales avec l'agriculture. Ce dernier chiffre est très supérieur aux chiffres départementaux compte tenu de la place de la viticulture ».

Pour les entreprises en création, la communauté d'agglomération avec le soutien de la CCI a proposé depuis 2002 la pépinière Créacité. Elle est installée dans un bâtiment de la fin du XIXème siècle (autrefois les abattoirs), qui a fait l'objet d'une rénovation de qualité. Elle propose 23 bureaux et 9 ateliers, avec des tarifs préférentiels (-40% la première année, -20% la seconde) pour les entreprises de moins de trois ans, et des services mutualisés (courrier, salles de réunion, photocopieur...). Depuis 2019, cette infrastructure est complétée par E-cité, à Arnas, destinée aux entrepreneurs du web et sociétés de e-commerce. Elle propose là encore des services sur-mesure : offre de logistique, retrait des colis, studio photo, partage d'expériences entre entreprises, rendez-vous d'E-cité avec la CCI... « E-cité bénéficie déjà d'un taux de remplissage des locaux entre 70% à 80%. Elle intègre un espace de coworking de 84 m² qui répond à la demande d'entrepreneurs qui souhaitent se lancer en mode test, avec proposition d'une convention au tarif de 99 euros HT par mois ».

De l'offre dans le tertiaire, mais une rareté des bâtiments pour l'industrie

L'enjeu, une fois que l'entreprise sort de ces espaces, est qu'elle puisse trouver des locaux adaptés. Les parcs d'activités des Grillons, d'Epinay à Gleizé, le Peloux ou le Martelet à Limas, sont

quelques-unes des zones proposées pour l'implantation d'activités artisanales, industrielles, tertiaires ou mixtes. Mais selon la communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône, « le marché est devenu très tendu pour les TPE et PME du secteur productif. Les activités tertiaires ont pu, elles, trouver plus facilement des espaces grâce aux nouvelles offres d'immobiliers d'entreprises sur le parc de la Lagune, ou encore à Elitech, ou en centre-ville, dans les locaux rénovés de l'ancien siège social de Blédina. Dans ce domaine, l'offre est bien pourvue, sans pour autant atteindre la saturation ».

La situation des plus grands employeurs, lorsqu'ils recherchent des terrains ou des locaux pour accompagner leur croissance, s'avère bien plus complexe. « La montée du prix des loyers, conjuguée à des taux d'intérêt bas, crée un appel d'air sur l'acquisition. Or les propositions sont ici très rares, y compris sur du foncier nu. Les espaces disponibles présentent soit des risques d'inondabilité, soit des pentes inadaptables sur les coteaux ». Dans les années 2010, la communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône s'est donc saisie de l'opportunité du départ de deux grandes entreprises, Hartmann et Ontex, pour travailler avec l'Epora à la requalification des tenements fonciers sur la ZI nord. C'est ici que s'est élevée E-cité. De nouveaux fonciers pour l'industrie, directement connectés à l'échangeur autoroutier de Villefranche Nord, ont également permis la venue de sociétés de négoce, ou d'industrie comme Titan Aviation, très à l'étroit dans ses locaux de Villefranche.

Une future zone à enjeux : l'île Porte

Mais là encore, de nouvelles perspectives s'ouvrent entre 2024 et 2026 avec l'île Porte. En bordure d'Autoroute A6, également proche de l'échangeur autoroutier Villefranche Nord, ce sont 46 ha, dont 23 ha commercialisables pour



Eco Place, concept innovant à Villefranche

Historiquement positionné comme centre d'affaires, Scribes propose un espace d'accueil nouvelle génération dans les locaux totalement requalifiés du siège social de Blédina. Au cœur de Villefranche, dans une rénovation de haute qualité architecturale conduite par Bulteau Construction, Scribes a retenu un peu plus de 35% des m² disponibles au total, pour un montant de 2,5 M€. « L'activité de centre d'affaires a été créée par ma mère dès octobre 1992. Scribes s'est développé au début à Villefranche puis à Mâcon sur ce qui était innovant à l'époque : offres de domiciliation, location de bureaux équipés, salles de réunion, services mutualisés comme le secrétariat, la reprographie, la communication visuelle, retrace Vincent Opinel. J'ai rejoint l'entreprise en 2008. Entre 2010 et 2015 nous avons réalisé 500% de croissance. Nous représentons aujourd'hui 155 entreprises domiciliées à Villefranche, et 125 bureaux en location. À présent, nous revisitons complètement le concept ! », annonce le jeune dirigeant. « Il s'agit de nous adapter aux nouvelles tendances : le développement du nomadisme et du télétravail, couplé à une volonté de réduire les trajets domicile-travail quotidiens. Nous faisons le pari qu'une part de ceux qui n'iront plus désormais chaque jour dans la métropole lyonnaise viendront chez nous, ce qui fera aussi renaître toute une économie locale. Nous ciblons tant les autoentrepreneurs, les associations comme les infirmières libérales, que les multinationales ». En cours de réalisation, un vaste espace offrant des postes de travail individuels, doublé de cabines téléphoniques ou de petites salles de réunion pour les conversations sur mobile ou en visio. Et surtout plus de 300 m² d'espaces partagés, entre une grande cuisine de 55 m², un lieu de détente avec estrade, rocking-chair et canapés, et une salle de sports de 60 m² réservée aux adhérents, pouvant recevoir des intervenants extérieurs. « Avec 15 euros à la journée ou 200 euros par mois pour l'espace coworking, nous apportons une offre accessible. Nous ambitionnons de devenir un lieu de vie, économique avec des conférences, culturel avec des expos ou animations, et pourquoi pas, contribuer ici à l'insertion ou aux stages de jeunes, avec des sessions qui leur seraient dédiées ! ». Le nom de ce futur espace, Eco Place exprime la vocation économique, mais aussi écologique : « Nous générerons moins de déplacements, et nous intégrons aussi les contraintes environnementales comme la sélection et le recyclage de cartouches, du café en grains et non plus en capsules ». L'ouverture est prévue début 2021.



Le Campus du Martelet accueille les organismes et établissements de formation.

120 000 m² de surface de plancher qui seront libérés. 90% seront dédiés à l'activité économique (hors logistique), mais aussi 80 nouveaux logements seront construits dans la partie ouest. « L'Ile Porte se distingue comme un quartier d'avenir, avec voies dédiées aux modes de déplacement doux, larges espaces publics et présence de services sur place comme la restauration.

“ **Le territoire a le souhait de faire peut-être moins, mais mieux, sur des critères de qualité et d'innovation jugés prioritaires.** ”

Une insertion paysagère soignée

À terme, ce sont 800 à 1200 emplois dans l'industrie et les activités tertiaires, qui seront créés dans ce pôle économique d'envergure métropolitaine », souligne la communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône. « Tous les projets retenus devront intégrer les critères du développement durable, avec insertion des bâtiments dans le paysage, efficacité énergétique, aménagements qualitatifs. De même, nous examinons avec la collectivité comment le site peut être mieux relié à la ville par les modes doux, les transports en commun, pour favoriser les mobilités. Une aire de covoiturage sera également installée. Au sud de l'Ile Porte, il est prévu hôtel, restauration, et aire de covoiturage. Au centre une zone artisanale pour de petites activités, et au Nord, de plus grands lots pour l'industrie », commente Laurent Bernet, directeur de la société d'économie mixte Beaujolais Saône Expansion, aménageur du programme. Les premières cessions foncières devraient intervenir à partir de 2023.

Miser sur la qualité plutôt que la quantité

C'est sans doute sur la communauté de communes Saône Beaujolais que la mutation est la plus forte. Ce territoire de 35 communes et 45 000 habitants a connu l'une des progressions les plus élevées du nombre d'habitants entre 1999 et 2015 en région Auvergne Rhône-Alpes (+28%, contre 13% en région, 15% pour le Rhône, 18% pour l'ensemble du Beaujolais). « Nous avons également la gare qui progresse le plus en nombre de passagers de toute la région ! observe la communauté de communes. « Nous avons incontestablement bénéficié d'un desserrement de la Métropole lyonnaise, qui a exercé ses effets jusqu'en limite nord de la région. Mais on ne vient pas seulement pour rechercher un logement ou une résidence secondaire. Le dynamisme des entreprises locales nous a conduit à aménager plusieurs petites zones d'activités de 1 à 5 ha, comme à Belleville-en-Beaujolais, Taponas ou



La zone d'activités d'Orcel, à Corcelles en Beaujolais, en cours de commercialisation.

encore Saint-Lager, pour maintenir les entreprises artisanales et PME sur place. D'autres projets sont en cours ».

Pour les entreprises plus importantes ayant besoin de se développer, mais aussi pour les acteurs économiques exogènes candidats à une implantation sur le territoire, c'est le parc d'activités Lybertec qui s'impose. Ici, la CCI du Beaujolais et la communauté de communes Saône-Beaujolais ont développé 175 ha en cours d'aménagement pour l'activité économique, libérables en trois phases. La première d'entre elles est en cours d'achèvement. Sept entreprises majeures, dont certaines reliées directement à la voie ferrée, ont choisi de s'y implanter, parmi lesquelles Hartmann, Plattard Négoce, Action, AMDI, Merard, CHS France... « La priorité sera d'accueillir toute activité de production, transformation, s'inscrivant notamment dans une volonté de relocalisation industrielle. La position des élus est de miser sur la qualité de vie des habitants, des logements, de l'environnement et de l'activité économique. Le territoire a le souhait de faire peut-être moins, mais mieux, sur des critères de qualité et d'innovation jugés prioritaires ».

Des opérations emblématiques mixant lieu de vie et activité économique

Une opération exemplaire de requalification de friche industrielle a également été réalisée à Lancié. Ici, les 11 500 m² de bâtiments de l'ancien Savour Club (vente par correspondance

“ À l'ensemble de ces zones, s'ajoutent celles aménagées par la Chambre de commerce et d'Industrie. ”

de vins) ont été rachetés, avec le soutien de l'État, par la communauté de communes. L'ancienne tour de 12 mètres de hauteur destinée au stockage a été rasée, et un gymnase intercommunal aménagé. Les bâtiments ont été remis en état, divisés en lots de 200 à 800 m², disponibles à la vente, pour accueillir des entreprises. Ils ont permis de répondre à la demande de PME et PMI du territoire (électricité, négoce de boulons, découpe de métal, plaquiste...) en proposant des espaces adaptés à leurs besoins, tout en apportant une nouvelle attractivité à une friche existante. « C'est la première initiative de ce type que nous avons conduite, en anticipant les orientations du Plan de relance, qui entend privilégier les actions de rénovation sur la libération de foncier ». Deux autres projets sont également à l'étude. La création d'un éco-quartier dédié au logement, avec une partie ici ou à proximité dévolue à l'accueil d'un village d'entreprises. Le calen-

drier prévisionnel serait ici compris entre 2022 et 2026. Et la transformation de l'Hôtel Dieu de Belleville-en-Beaujolais, musée ouvert à la visite, en un lieu rassemblant diverses activités culturelles, commerces et espaces de bureaux (coworking par exemple) pour les porteurs de projet ou jeunes entrepreneurs. « Il s'agit ici de tirer parti de tous les attraits et du potentiel du Monument Historique en plein centre-ville, à l'image, toutes proportions gardées, de ce qui a été fait à l'Hôtel Dieu de Lyon ».

Des initiatives transversales réalisées en Beaujolais par la CCI

À l'ensemble de ces zones, s'ajoutent celles aménagées par la Chambre de commerce et d'Industrie. La toute dernière, en cours de commercialisation, est celle réalisée à Corcelles-en-Beaujolais, pour la communauté de communes Saône Beaujolais. La zone d'activités d'Orcel se compose de 4 hectares, dont 3 commercialisables, divisibles en 15 lots pour des entreprises locales, ou même une société allemande qui a fait récemment le choix d'implanter son siège France. Une réserve d'extension de 6 hectares sera aménagée en fonction de la demande. Plus au Sud, c'est à proximité immédiate de l'aéroport de Villefranche-Tarare, géré par la CCI, que s'est développé un pôle dédié aux activités aéronautiques. En face, des terrains sont en cours d'acquisition pour permettre l'implantation d'entreprises à vocation industrielle et artisanale, sur 1,5 ha. Après les opérations de viabilisation, la



Le Groupe Everest se hisse à Lybertec

“ La demande dans le Beaujolais est dynamique et exigeante. Elle souhaite proximité avec les grands axes et des centres-villes, des locaux attractifs répondant aux dernières normes énergétiques. ”

Que de chemin parcouru depuis la création par Frédéric de Saint-Jean en 2006 de la société Everest Échafaudages ! Nourri par un parcours dans de grands groupes industriels, l'entrepreneur dirige aujourd'hui deux entreprises : Everest Echafaudages qui réalise la location et le montage d'échafaudages sur-mesure pour les chantiers de rénovation du bâtiment, et Monechafaudage.com qui effectue la vente en ligne d'échafaudages neuf ou d'occasion aux professionnels du BTP. Pour la première activité, Everest Échafaudages dispose désormais de 6 agences situées à Arnas, Chalon-sur-Saône, Grenoble, Annecy, Gap et Avignon. Au total, la société emploie 70 personnes, dont 15 à Arnas. « L'acquisition en juillet 2020 de deux sociétés à Gap et Avignon nous a permis d'étendre notre périmètre d'intervention et d'être ainsi en capacité d'intervenir maintenant sur l'ensemble du quart Sud-Est de la France. En 18 mois, nous avons à la fois ouvert notre capital, fait de la croissance externe, ouvert une agence à Grenoble. Nous sommes ainsi passés de 5 M€ à presque 9 M€ de chiffre d'affaires ! ». 2021 sera une année consacrée à la consolidation du nouveau périmètre avec en prime l'emménagement dès le mois de mars dans des locaux taillés sur mesure, situés sur la zone Lybertec. « Avec ce nouveau site, nous bénéficierons à la fois d'un véritable outil logistique adapté à notre activité de négoce, mais également de bureaux fonctionnels qui accueilleront notre siège social ». Malgré la crise du Covid-19, Frédéric de Saint-Jean est confiant dans l'évolution des marchés de la rénovation du bâtiment, dont l'activité reste dynamique, et soutenue par le plan de relance de l'État.



Vue sur l'ancien siège de Blédina, rénové par Bulteau Construction. Il accueillera un nouveau pôle d'activités tertiaires.

commercialisation pourrait démarrer courant 2021.

À Villefranche même, la CCI gère des locaux d'activités au 36 impasse Edouard Moreau. « Il permet d'accueillir les entreprises lorsque celles-ci ont achevé leur trois ans en pépinière, avant qu'elles puissent à leur tour se lancer dans l'acquisition ou la location de locaux plus importants », détaille la CCI. Le bâtiment de 650 m² dispose d'une vingtaine de cellules, de différentes tailles. Il fait actuellement l'objet d'un réaménagement et relooking complets, pour une réouverture d'espaces en septembre 2021.

Mais la zone à enjeux en entrée de la ville centre est clairement le Campus Martelet, situé en entrée d'agglomération, côté sud. Un nouveau quartier né d'une vue prospective de la CCI, composé de bâtiments destinés en priorité à l'activité de formation. Il a permis, depuis 2016, de voir émerger un véritable pôle de formation continue et d'enseignement supérieur sur le territoire. Plus de 3500 m² ont déjà été élevés, et la CCI livrera 650 m² en septembre 2021. Au total, 1000 m² seront proposés à la location, soit pour l'année scolaire, soit pour plusieurs mois, ou en-

core au mois, à la semaine ou à la journée. « Le Greta loue par exemple entre septembre jusqu'à la fin de l'année 2020 des bureaux pour des formations temporaires, et l'Hôpital Nord-Ouest dispose de salles pour réaliser notamment des formations de personnel encadrant à la Covid 19 ». L'été prochain la livraison d'un bâtiment de 2400 m² dédié à la formation et au tertiaire compléteront l'offre du Campus.

Scénarios d'avenir

La crise de la Covid 19 et ses effets récurrents entraînent-elles des impacts significatifs sur l'immobilier d'entreprise ? « Pendant quatre mois, toute l'activité tertiaire s'est arrêtée. Mais pas l'économie de production : nos électriciens, sociétés du bâtiment, du nettoyage par exemple, ont continué de travailler », témoigne Jean-Pierre Tremblay. Pour la société Bussy Finances et ses filiales, dont Bulteau Construction, qui investit depuis 15 ans sur le territoire, la crise est même plutôt, selon Stéphane Bulteau son dirigeant, « un accélérateur de tendances ». « Nous détenons 50 000 m² de locaux d'activités et com-

merciaux sur le territoire, ce qui fait de nous un acteur significatif, poursuit-il. Nous avons en plein confinement 12 000 m² de locaux en cours de travaux ou commercialisation ! Si la situation était assez angoissante pendant 2 à 3 semaines, tout a redémarré assez rapidement. Notre métier est d'investir dans la durée, ce qui nécessite de prendre des paris sur l'avenir. Or la demande dans le Beaujolais est dynamique, et exigeante. Elle souhaite proximité avec les grands axes et des centres-villes, facilités de parking, et dans la mesure où elle se porte majoritairement sur l'acquisition, des locaux attractifs, répondant aux dernières normes énergétiques et aux attentes esthétiques en termes architecturale et paysagère. Nos réalisations s'inscrivent dans ce mouvement. Le programme Elitech à Limas, privilégie l'agrément de travail avec de larges terrasses. Le Retail Park de 9000 m² que nous commercialisons à Viadorée se double, lui, de bornes de recharge pour les voitures électriques et dispose de 1000 m² de panneaux photovoltaïques en toiture. En plein centre-ville, nous avons achevé le programme de rénova-



Stéphane Bulteau, dirigeant de Bulteau Construction, devant le programme de rénovation de l'ancien siège de Bledina, à Villefranche-sur-Saône.

tion de l'ancien siège de Bledina, qui devient un site de grande qualité architecturale pour des activités tertiaires. Le triptyque gagnant, qui s'inscrit comme une tendance de fond, est agrément de travail, performance énergétique, espaces verts/insertion dans le paysage. La qualité de ces prestations donne une visibilité, une image à l'entreprise, qui sort des sentiers battus et correspond à leur investissement ».

Une attractivité durable, confirmée par la crise

De façon plus prospective, Stéphane Bulteau estime que « certaines entreprises lyonnaises aspireront à quitter le centre-ville et la première couronne lyonnaise pour s'installer en Beaujolais ». En parallèle, la SERL observe un autre mouvement : « Le territoire attire des entreprises extérieures qui font le choix d'une implantation en Beaujolais plutôt que de rentrer dans l'aire lyonnaise. Cette tendance est intrinsèquement liée à la qualité de vie offerte par le territoire. Et parfois, le premier critère d'implantation n'est autre que le lieu de résidence de la direction, qui a elle-même opté pour le Beaujolais ».

Entré depuis trois ans et demie chez Aires d'entreprises, société de conseil, d'expertise et de courtage en immobilier d'entreprises (implantations à Lyon, Lille, Bordeaux), Julien Bérengier est témoin des évolutions. « Nous nous définissons comme des orfèvres de l'immobilier, avec à chaque fois la volonté d'apporter une réponse sur-mesure à nos clients. Il se trouve que nous relevons un intérêt croissant des enseignes nationales et internationales pour le Beaujolais. C'est l'une des principales villes satellite de Lyon, qui attire davantage les acteurs économiques que l'Isère ou l'Ain par exemple. Et ce qui est nouveau, c'est que des sociétés exerçant une activité tertiaire ont préféré avoir une implantation dans le centre-ville de Villefranche que dans le centre de Lyon. C'est bien sûr en lien avec les réorganisations importantes liées au télétravail. J'ai désormais une visite par semaine pour des demandes de bureaux en Beaujolais », confirme ce spécialiste du secteur. Avec à la fois dynamisme économique, qualité de l'implantation géographique, qualité des sites, de vie et des paysages qui environnent l'entreprise, le Beaujolais sait pouvoir conserver l'attractivité de son territoire.

Mobee Travel promeut un monde accessible

Réserver un séjour accessible, adapté à toute forme de handicap parmi 5000 adresses dans le monde, telle est la promesse innovante de Mobee Travel. Une société créée en 2017 et déjà leader sur son secteur.

C'est après une énième expérience de vacances ratées que Lucas Gebhardt, à 17 ans, décide de créer son entreprise. « Comme 3,5 millions de Français, je vis avec un proche en situation de handicap. Nous devons avoir un hébergement soi-disant neuf et accessible sur la côte atlantique. Or en arrivant, nous découvrons une baignoire et un appartement aux portes trop étroites pour laisser passer un fauteuil. Demi-tour immédiat, avec un aller-retour Lyon La Baule dans la journée ». Cette déconvenue souvent vécue par les familles était celle de trop ! En parallèle d'un parcours de sportif de haut niveau à l'Université, Lucas devient étudiant entrepreneur, obtient un don de 30 k€ de la Fondation Maaf qui l'aide à développer la version 1 de la plate-forme, dès 2017. En 2018, il démarre l'IAE de Lyon et opère sa première levée de fonds, à laquelle souscrit le réseau des Beaujolais Business Angels. « Notre objectif ? Devenir le booking.com des destinations accessibles, avec la possibilité de réserver en instantané parmi des adresses vérifiées, sélectionnées et notées par nos utilisateurs, et ce, sans surfacturation abusive du handicap comme nous le constatons trop souvent ».

Pari tenu, avec un choix de 5000 destinations de vacances possibles parmi tous types d'hébergement (campings, gîtes, villas, hébergements insolites, etc.), et des tarifs sans suppléments. « La situation était absurde, puisque l'investissement pour rendre un hôtel accessible peut représenter jusqu'à 50 ou 80 k€. Des hébergeurs disposaient de lieux adaptés non utilisés par les clientèles ciblées, et les clientèles en demande ne trouvaient pas d'hébergement, au plus fort de la saison touristique notamment. Nous rapprochons ces deux cibles. De plus, nous avons



Lucas Gebhardt, au centre, entouré d'une jeune et talentueuse équipe.

mis en place un label Mobee Travel pour les sites les plus appréciés, et créé un programme ambassadeur qui permet à nos clients qui l'acceptent de tester et recommander les meilleures adresses. Ils sont plus de 300 qui deviennent de véritables prescripteurs. Nous discernons en outre 1 à 4 abeilles selon le niveau possible de handicap accueilli, qui peut aller jusqu'à l'hospitalisation à domicile, sans surcoût. Nous allons également très loin dans le service, puisqu'une équipe dédiée répond 7j sur 7 à tous types de problème annexe au séjour, comme une panne de fauteuil électrique nécessitant le déplacement d'un technicien, etc. ».

10 personnes embauchées en 2020

Sur un marché à très forte demande, la société connaît une croissance exponentielle : de 250 k€ en 2018, le chiffre d'affaires 2019 s'est établi à 1,2 M€. Il devrait connaître une stabilisation en 2020 en dépit de la pandémie qui a grippé la fréquentation touristique. Mobee Travel se rémunère par une commission comprise entre 10 et 15%, bien inférieure à

celle pratiquée par les autres sites du secteur. « Nous sommes une entreprise à mission, raison pour laquelle la commission reste modérée ».

L'entreprise a saisi la période de confinement pour travailler à un autre projet : le développement des voyages d'affaires responsables. Elle a organisé en mai une seconde levée de fonds de 1,1 M€ afin de financer son nouveau développement. « Ce qui nous rend le plus fier ? Les messages mails et cartes postales envoyés par les clients, qui témoignent partir désormais en confiance et retrouver une pratique régulière du voyage grâce à nous ». L'équipe de Mobee Travel emploie 15 personnes aux compétences très aiguisées et Lucas Gebhardt suit à présent un programme Executive Education à HEC Paris. Son ambition ? Faire de Mobee Travel un leader européen du séjour accessible et responsable à l'horizon 2025. « Nous avons la volonté de construire le monde accessible de demain ! » ■

« Au fin Renard » : tout un fromage !



Loïc Prat a repris la fromagerie du 923, rue Nationale, le 16 mars dernier, et engagé des travaux en pleine période de confinement. Initialement prévue au 10 avril, la réouverture a dû être reportée au 23 juin. En dépit de ces aléas, le Caladois passionné par son activité s'avoue pleinement satisfait de ses débuts.

Signer la reprise de la fromagerie du 923 rue Nationale la veille de la date officielle de confinement aurait pu en dissuader plus d'un. Mais Loïc Prat n'est pas homme à reculer. Petit-fils de restaurateurs et d'agriculteurs, l'entrepreneur n'a jamais été très éloigné des métiers de bouche. Après un CAP, BEP, Bac pro spécialisés, il enchaîne une licence hôtelière de restauration gastronomique à l'Institut Vatel. Mais des blessures dues à la pratique du football l'incitent à se reconverter. Il entame pendant 12 ans une carrière de RH au sein du groupe Manpower pour le secteur de l'hôtellerie-restauration. « Le recrutement dans la région lyon-

naise, tiré par le tourisme, de très gros événements professionnels, et le plein essor de la restauration collective, étaient très porteurs ». Nouveau tournant à partir de 2014, où il devient commercial pour les cafés Nespresso, puis pour les coffrets Wonderbox, où il a animé la région du quart sud-est de la France. « J'ai apprécié ces expériences, mais ce qui me manquait était de conserver la relation avec la clientèle dans la durée ». Nouvelle réflexion, pour un retour aux sources et aux saveurs d'enfance. En septembre 2018, il entame à Paris un certificat de qualification professionnelle de vendeur conseil en crèmerie et fromagerie. « J'ai fini le cursus en juin 2019, en travaillant en alternance à la boutique Le Fromager de Montchat, chez Monsieur Sami Rimadi. J'avais l'impression d'avoir fait cela toute ma vie ! Nous allions aussi rencontrer les fournisseurs à Rungis et dans les coopératives de Savoie... En parallèle, j'ai suivi le dispositif « Je lance mon projet » à la CCI. C'est alors que mes contacts réguliers entretenus avec la fromagerie de la Rue Nationale se sont concrétisés ».

Gourmandise et enthousiasme !

Les propriétaires de la fromagerie pensaient certainement céder leur boutique un peu plus tard, mais la rencontre avec Loïc Prat les a déterminés à s'engager plus avant. Le compromis de vente a été signé le 24 décembre 2019, pour une vente effective... le 16 mars 2020. « Je devais fermer pour réaliser d'importants travaux de remise aux normes. Le confinement est intervenu dès le lendemain, retardant l'intervention des entreprises. Pendant un mois, je n'avais aucune visibilité. Les artisans sont venus dès qu'ils l'ont pu, en minimisant le retard. La Banque m'a aussi constamment accompagné, comme la CCI qui m'avait aidé dans l'élaboration du business plan. La date de réouverture, initialement prévue au 10 avril, est intervenue le 23 juin. Des amis fromagers, Axel et Marie, sont venus pendant trois jours pour mettre tout en place, et le jour J, les clients étaient au rendez-vous ! Comme les commerçants alentours, tous bienveillants, notamment Robin Encislaï qui a repris la boucherie-charcuterie d'à côté l'année dernière. Nous envisageons déjà des actions de dégustation de produits communes ». Parmi la centaine de références de fromages (sélection locale et nationale), Loïc Prat a aussi souhaité créer un espace crèmerie, en proposant des produits frais du territoire : œufs, yaourts fermiers nature ou aux fruits, lait cru, beurre, crèmes, cervelle de canut préparée maison, fromage blanc, fromage de chèvre frais. « Je peux enfin me consacrer au service et au conseil, ce qui me correspond pleinement. Les dames du quartier peuvent faire leurs commandes et les récupérer en magasin, les jeunes apprécient de découvrir de bons produits fermiers au lait cru. Il m'arrive aussi de sensibiliser au fait de travailler au rythme de la nature : lorsque la production de lait chute parce que les pâturages viennent à manquer, nous pouvons connaître des situations de rupture. C'est la garantie de l'origine de produits de qualité ». Avant les fêtes, Loïc Prat propose et prépare les plateaux de fromages sur-mesure. À déguster sans modération ! ■

Poursuivez votre activité en ligne avec enbasdemarue.fr



En bas de ma rue

Votre activité en ligne
e-boutique consultable 7j/7 - 24h/24

Livraison & Drive

www.enbasdemarue.fr

Ouvrez votre e-boutique !
Commerces de proximité & services à la personne

Poursuivez votre activité en ligne

Offre gratuite pendant le confinement

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Beaujolais, acteur du développement économique s'engage pour accompagner les commerçants vers la mutation digitale. Elle déploie enbasdemarue.fr, une plateforme e-commerce locale développée par la CCI Nord Isère.

Dès aujourd'hui, les commerçants et prestataires de services peuvent bénéficier d'une plateforme unique et territoriale, gratuite pendant le confinement leur permettant de vendre en ligne leurs produits et services. Avec enbasdemarue.fr, ils disposeront ainsi d'une vitrine virtuelle.

Avantages pour le commerçant

- Une offre complète « phygitale » pour disposer d'une nouvelle vitrine virtuelle
- Une e-boutique disponible 24/24 et 7j/7 pour proposer un service complémentaire à ses clients, améliorer sa visibilité sur le web, capter la clientèle digitale en dehors des heures d'ouverture.
- Un paiement en ligne et retrait en click & collect pour favoriser les liens et l'expérience client.
- Mise en place d'une solution de livraison possible à déployer par le commerçant.
- Une simplicité d'usage grâce à un site responsive accessible à partir de tout support, une mise en ligne des produits optimisée et le suivi des commandes en temps réel.

- Un graphisme épuré, un compte personnel dédié pour suivre ses ventes et accéder à sa base clients.
- L'accès aux statistiques liées à sa e-boutique (fréquentation, produits les plus vus etc...)
- Plusieurs formules avec engagement de 6 ou 12 mois à partir de 29 euros HT * par mois. Gratuit pendant le confinement

Avantages pour le consommateur

- Devenir consom'acteurs tout en consommant digital « Je soutiens le commerce de proximité de ma rue ».
- Disponibilité 24/24 et 7j/7 pour une consommation en tout confort de chez soi. Compte personnel dédié, accès à des offres promotionnelles.
- Plateforme multi vendeurs : diversité des produits et des marques qui assurent des prix attractifs.
- Simplicité d'usage, paiement en ligne, click & collect avec récupération en boutique rapide ou livraison.
- Outil responsive pour un accès multi supports.

**OFFRE GRATUITE
PENDANT LE CONFINEMENT.**

Contact : m.randriamialy@beaujolais.cci.fr

Faites-vous accompagner dans l'élaboration de votre business plan avec « Je lance mon projet »

Ce dispositif s'adresse aux porteurs de projet qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise.

La prestation de la CCI comprend un diagnostic d'1h30 et un accompagnement sur mesure d'environ 8H00. A l'issue de cet accompagnement, le porteur de projet a construit son Business Plan (étude de marché, stratégie commerciale, dispositions juridiques et réglementaires de l'activité, financements et partenaires mobilisables, choix du statut juridique, ...), peut le présenter et le défendre devant un organisme financier.

Les plus :

- Un accompagnement individuel et personnalisé
- Tous les « métiers du dirigeants » sont passés en revue (adéquation homme projet, partie commerciale, gestion, pilotage, management...)
- Répond à toutes les questions d'un dirigeant sur le choix de son statut
- Rédaction du business plan qui permet d'aller défendre son dossier auprès de chaque établissement bancaire ou association partenaire (ADIE, Initiative Beaujolais, Réseau Entreprendre...)
- Toutes les activités commerciales et libérales peuvent en bénéficier (pour les activités artisanales, le contact est la CMA)

- Possibilité d'être accompagné post reprise grâce aux produits du Pole Appui de la CCI

Cofinancé par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, le Fonds Social Européen (FSE) et les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes, «Je lance mon projet» est entièrement gratuit pour les porteurs de projet .

Quelques chiffres

- En 2019, sur 109 personnes accompagnées, 60 ont été au bout de leur projet et se sont immatriculés au Centre de Formalités des Entreprises.
- En 2020, sur 96 personnes accompagnées, 24 se sont immatriculés.

Quinzaine de l'entrepreneuriat du 16 au 27 novembre 2020

Un Français sur quatre envisage de créer ou reprendre une entreprise un jour !

Afin de les accompagner, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes et leurs partenaires proposent chaque année en novembre une large palette d'événements, depuis des ateliers thématiques aux forums en passant par des conférences, des rendez-vous d'experts, des soirées networking. Organisé depuis 18 ans, la quinzaine de l'entrepreneuriat rencontre toujours le même succès.

Au programme de cette quinzaine en Beaujolais 3 ateliers qui seront digitalisés

- Réunion « 10 clés pour entreprendre »
Mardi 16 novembre
14h à 16h30.
Animée par la CCI

- Webcafé d'E-Cité
« Lancer son site e-commerce »
Jeudi 19 novembre - 8h à 9h.
Animé par la CCI

- Atelier « Micro-entreprise »
Jeudi 19 novembre - 14h à 16h30.
Animé par la Chambre de métiers et de l'artisanat

Contact : Espace Entreprendre : creation@beaujolais.cci.fr

CCI BEAUJOLAIS

Chambre Métiers de l'Artisanat LYON - RHÔNE

Entrepreneurs, venez trouver des solutions à toutes vos questions

QUINZAINE DE L'ENTREPRENEURIAT du 16 au 27 novembre 2020

FORUMS / ATELIERS / CONFÉRENCES

QUINZAINE DE L'ENTREPRENEURIAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Plan de relance : pensez export !



L'ouverture à l'international reste une opportunité et un levier de croissance. Le volet export du plan de relance répond directement aux besoins concrets des entreprises exportatrices, comme de celles qui souhaitent le devenir.

Plan de Relance Export : 5 axes - 13 mesures

1. L'INTELLIGENCE : Mieux informer sur les marchés étrangers

- **Mesure #1** : un « compte numérique personnalisé de l'exportateur ». Un espace numérique sécurisé et personnalisé sera disponible, à la demande des entreprises, sur les plateformes régionales de la Team France Export. Tout exportateur pourra découvrir de nouvelles opportunités et aura accès en temps réel à des informations sur l'état des marchés adaptées à son profil.
- **Mesure #2** : S'informer avec le « Relance Export Tour ». Le Gouvernement soutiendra l'organisation par la Team France Export d'événements et d'actions de promotion de l'export dans les territoires et dans les filières, au plus proche des entreprises, afin de les sensibiliser aux enjeux de leur développement international.

2. LA PROJECTION : Faciliter les activités de prospection export

- **Mesure #3** : Se préparer et se projeter avec le « Chèque Relance Export ». Le chèque relance export prend en charge jusqu'à 50% des dépenses d'une prestation d'accompagnement à l'international pour les PME et ETI françaises. La Région a décidé d'abonder à hauteur de 1 000€ le chèque relance export national pour les entreprises de moins de 50 salariés
- **Mesure #4** : Se faire accompagner avec les moyens renforcés de l'assurance prospection.
- **Mesure #5** : Se faire accompagner grâce à l'assurance prospection « accompagnement », une assurance prospection adaptée et renouvelée
- **Mesure #6** : Participer et être accompagné sur les salons
- **Mesure #7** : Exposer sur les nouvelles vitrines digitales de l'offre française

3. SOUTENIR LA JEUNESSE AVEC LE DISPOSITIF V.I.E. : Mobiliser les talents pour le développement international des PME/ETI

- **Mesure #8** : Recruter un V.I.E grâce au « Chèque relance V.I.E » Le chèque relance V.I.E d'un montant de 5 000 euros permettra d'intégrer un jeune talent et de développer un marché à l'international

4. RENFORCER LES OUTILS DE FINANCEMENTS EXPORT : Faciliter et maintenir la réalisation des projets à l'export

- **Mesure #10** : Financer des projets grâce à l'appui contra-cyclique des financements export
- **Mesure #11** : Se positionner sur des projets d'infrastructures grâce au doublement de l'enveloppe dédiée aux FASEP (DG Trésor)
- **Mesure #12** : Financer des projets avec les Prêts du Trésor

5. PROMOUVOIR LA MARQUE FRANCE : Déployer une communication de conquête autour de l'architecture de la marque France et des marques sectorielles

- **Mesure #13** : Déployer la stratégie de marque France

L'EXPORT EN AUVERGNE RHÔNE ALPES

Avec 61 milliards d'euros, Auvergne-Rhône-Alpes est à l'origine de 12 % de l'ensemble des exportations françaises de marchandises. 36 277 établissements exportent depuis cette région. En Auvergne-Rhône-Alpes, le chiffre d'affaires additionnel généré en 2019 par les exportations des entreprises accompagnées par la Team France Export est évalué à 596 M€ et 1 335 emplois créés ou envisagés par ces entreprises.

A PROPOS DE LA TEAM FRANCE EXPORT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES #TFEAURA

L'union des acteurs publics au service de l'internationalisation des entreprises françaises et des acteurs privés offreurs de solutions, au sein d'une Team France Export régionale pilotée par la Région, vise à offrir aux PME et ETI de notre territoire un dispositif lisible, efficace et adapté. Elle offre un continuum de solutions, de la préparation à la projection à l'international : depuis la région dans laquelle est constitué un « guichet unique de l'export » jusqu'aux marchés étrangers où un « correspondant unique TFE » oriente les PME vers les solutions répondant à leurs besoins. Les Conseillers Internationaux et Chargés d'Affaires Internationaux de la TFE sont en Auvergne-Rhône-Alpes au nombre d'une cinquantaine. Ils représentent la plus importante équipe TFE de France et suivent un portefeuille d'environ 7 400 entreprises à potentiel de la région selon une approche sectorielle.

www.teamfrance-export.fr/auvergnerhonealpes

trèsBeujolais

ENTREPRENEURS PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER SOCIÉTÉS...



Vous recherchez un bureau, un entrepôt, un terrain ? en location ou à l'achat ?

La **CCI Beaujolais** répond au mieux à vos besoins.

BUREAUX

A LOUER OU PARTAGER
À PARTIR DE 12 M²

ENTREPÔTS

PLUS DE 4000 M² EN LOCATION
QUAIS DE DÉCHARGEMENTS
BUREAUX

SALLES & BUREAUX

CAMPUS MARTELET

TERRAINS VIABILISÉS

SITUÉS AU COEUR DU BEAUJOLAIS,
EXCELLENTE ACCESSIBILITÉ

CONTACTEZ-NOUS

Gabriel KHAMASSI - 04 72 04 21 40
g.khamassi@beaujolais.cci.fr

CCI BEAUJOLAIS
267 BOULEVARD GAMBETTA - CS 70427
69654 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE CEDEX

